



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné aux citoyens de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier par la soussignée, Mélanie Côté, assistante-greffière,

**QUE** la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a rétrocédé gratuitement deux lots, soit le lot **SIX MILLIONS CINQ CENT TRENTE-ET-UN MILLE TRENTE-NEUF** (6 531 039) du cadastre du Québec d'une superficie totale de deux cent quarante et huit dixièmes mètres carrés (240,8 m. c.) et le lot **SIX MILLIONS CINQ CENT TRENTE-ET-UN MILLE QUARANTE** (6 531 040) du cadastre du Québec d'une superficie totale de deux cent soixante-quatre et deux dixièmes mètres carrés (264,2 m. c.), à l'entreprise Développements SCJC inc.

Plus précisément, ces lots avaient été cédés par Développements SCJC inc. à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin d'y aménager un cercle de virage temporaire pour la première phase du projet Boisé-Natura. La Ville s'était engagée à les rétrocéder gratuitement lorsque la phase 2 du projet aurait été réalisée et le cercle de virage démantelé.

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023.

Mélanie Côté  
Assistante-greffière